

NOTE D'INFORMATION SUR LA 7^{EME} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CERDOTOLA

Convoquée à l'invitation du Gouvernement de la République du Tchad et placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, la 7^{eme} Session du Conseil d'Administration du CERDOTOLA s'est réunie du 9 au 11 décembre 2010 à N'djamena, avec la participation active des plénipotentiaires de l'ensemble des Etats membres : Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, République Démocratique du Congo, Tchad.

Les travaux se sont déroulés en trois séquences :

- La Cérémonie solennelle d'ouverture ;
- La plénière à huis clos ;
- La Cérémonie solennelle de clôture.

La phase protocolaire a été rehaussée par la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles : le Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique, le Ministre de l'Education Nationale. Cette cérémonie a été ponctuée par deux allocutions : celle de Monsieur Charles BINAM BIKOI, Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA, et celle de Monsieur Djibert YOUNOUS, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, représentant le Premier Ministre Chef du Gouvernement du Tchad, empêché.

Dans son propos, le Secrétaire Exécutif a souligné trois idées principales :

- dans un contexte socioculturel dominé par la montée en puissance de la Culture et marqué par le regain d'intérêt autour de l'herméneutique de la renaissance de l'Afrique, la préservation, le dévoilement et la valorisation du riche patrimoine culturel africain apparaissent comme autant d'enjeux de tout premier plan, dont la maîtrise constitue un gage pour conjurer les controverses historiques et philosophiques qui, depuis plusieurs siècles, ont stigmatisé l'Afrique, l'homme africain et la culture africaine ;
- La culture, les produits et les biens culturels africains doivent être mis à contribution comme facteurs authentiques pour asseoir un développement durable des pays africains ;
- Pour ce faire, il est impératif dans un même élan volontariste, de renforcer à l'échelle internationale, régionale et sous-régionale les cadres institutionnels de réflexion, d'action et de coordination impliqués dans le combat pour la « renaissance » de l'Afrique. En cela, le CERDOTOLA, Institution interétatique de coopération, doit pouvoir répondre présent en tant qu'instrument commun au

service de la culture, vitrine des politiques culturelles des Etats membres et de la vie culturelle de leurs peuples, au service de l'intégration africaine, au service du rayonnement de la pensée africaine dans le monde.

A la suite du Secrétaire Exécutif, le Ministre chargé de la culture du Tchad s'est adressé au Conseil en abordant trois thèmes complémentaires.

- M. le Ministre a, dans une approche diachronique, mis en exergue le fait que l'Afrique au fil des âges, a été aliénée de son identité et de sa dignité, parce que les référents culturels étaient européocentristes, extravertis. Il devient dès lors important aujourd'hui, que les Africains s'approprient la vision, le statut et l'identité de leur continent, à partir du socle irremplaçable de leur patrimoine immatériel, archéologique et anthropologique qui est incommensurable ;
- Tirant leçon des modèles d'organisation sociale précoloniaux, le Ministre a illustré le cas de la Nation tchadienne moderne qui, sous la gouvernance éclairée du Président tchadien, S.E. IDRISS DEBY ITNO, s'attache à promouvoir une citoyenneté multiethnique, en mettant à contribution des valeurs séculaires communes au service de la Nation tchadienne ;
- Le CERDOTOLA représente à cette fin, une chance et un cadre uniques d'intégration interétatique, communautaire et citoyenne, au sein duquel doit s'exprimer un même élan de solidarité vers des objectifs de croissance, de développement et d'épanouissement économique de l'Afrique Centrale et au-delà. Cet élan doit porter au quotidien l'action et les activités du CERDOTOLA. C'est pourquoi, mieux que par le passé, conclura-t-il, cette institution va bénéficier de l'appui sans réserve du Gouvernement et des plus hautes Autorités de la République du Tchad.

L'ordre du jour des travaux en plénière, adopté à l'unanimité par les plénipotentiaires comprenait neuf (9) points :

- 1) Validation et adoption du projet de l'ordre du jour ;
- 2) Mise en place d'un bureau des travaux ;
- 3) Rapport du Secrétaire Exécutif ;
- 4) Débat sur les différents points du Rapport ;
- 5) Présentation et discussion du Programme scientifique et du cadre stratégique à moyen terme 2011-2015 ;
- 6) Examen et adoption du Budget ;
- 7) Mise en œuvre des engagements des Etats ;
- 8) Dénomination du CERDOTOLA ;

9) Plan de développement du CERDOTOLA.

Après la validation du quorum, Monsieur Moussa WAYOR a été investi par acclamation aux fonctions de Président du Bureau des travaux, tandis que Messieurs Alfred Lambert BONEZOUÏ (RCA), NARAYAM (Tchad) et Dr. Apollinaire TITE AMOUGUI (Cameroun) étaient investis aux fonctions de Rapporteur général et rapporteurs généraux adjoints.

Au terme de l'examen et des débats sur les points inscrits à l'ordre du jour, les plénipotentiaires des Etats membres ont, à l'issue de leurs travaux, adopté d'importantes résolutions et recommandations, portant notamment sur :

- l'élection du nouveau bureau du conseil d'administration
- le renouvellement du mandat du Secrétaire Exécutif
- l'adoption du programme d'activités de 2011 et la validation du programme scientifique et du cadre stratégique à moyen terme 2011-2015
- le changement de la dénomination du CERDOTOLA.

Le mandat du bureau sortant du conseil, investi lors de la sixième session du Conseil d'administration tenu à Yaoundé en juin 2006 ayant expiré, les Plénipotentiaires appliquant l'esprit et la lettre des statuts et règlements du CERDOTOLA en la matière, ont pris acte de la vacance des poste du Bureau Exécutif du Conseil. Aussi ont-ils élu par acclamation :

- Président du Conseil d'Administration : Monsieur Moussa **WAYOR**, du Tchad ;
- Vice-Président : Monsieur Jean Omer **NTADY**, du Congo (Brazzaville).

Le Secrétaire Exécutif sortant du CERDOTOLA a par ailleurs reçu les félicitations de ses pairs pour la qualité du travail réalisé et les efforts consentis pour assurer la bonne marche et le rayonnement international du CERDOTOLA au cours des dernières années. La confiance des Etats lui a donc été signifiée par son élection à la tête du Secrétariat Exécutif du CERDOTOLA pour un nouveau mandat de cinq (5) ans à compter du 1^{er} janvier 2011 afin de lui permettre de parachever la mise en œuvre du cadre stratégique à moyen terme 2011-2015.

A l'issue de la session du Conseil d'Administration, les Plénipotentiaires, d'un commun accord, ont voté des motions de remerciement et de gratitude, d'une part à l'endroit du Gouvernement de la République du Tchad pour l'accueil et le bon déroulement de la 7^{ème} session, et d'autre part au Gouvernement de la République du Cameroun pour les sacrifices exceptionnels consentis pour la relance du CERDOTOLA. Les travaux ont été sanctionnés par d'importantes résolutions et recommandations, singulièrement :

- la construction du siège du CERDOTOLA et le Renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif à Yaoundé ;
- la mise en place des Bureaux-pays ;

- l'extension du mandat du CERDOTOLA et le changement conséquent de sa dénomination qui devient ***Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues africaines*** ;
- la recherche des financements nécessaires pour soutenir le plan de développement du CERDOTOLA, notamment auprès des institutions communautaires régionales ou continentales (CEEAC, CEMAC, BEAC, BDEAC, BAD...) ;
- l'élargissement de la coopération avec des institutions poursuivant les mêmes objectifs que le CERDOTOLA.-